



# LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Suisse... 1 an, Fr. 4 50  
 6 mois, » 2 50  
 3 mois, » 1 50  
 1 an, » 9 —  
 6 mois, » 5 —  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6<sup>00</sup> 10<sup>50</sup> 2<sup>25</sup> 5<sup>00</sup> 8<sup>55</sup> ← Bulle, arr. 8<sup>55</sup> 1<sup>20</sup> 4<sup>50</sup> 8<sup>20</sup> 10<sup>50</sup>

ANNONCES

Canton, une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou so. espace. RÉCLAMES : 80 c. la ligne Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg ou à ses succursales.

BULLE, le 14 juin 1904.

## Revision de la Constitution valaisanne.

C'est dimanche que le peuple valaisan va se prononcer sur l'opportunité de la revision de la Constitution du 26 septembre 1875.

Les électeurs auront à répondre à quelques questions, qu'on peut résumer ainsi :

1. Voulez-vous que la Constitution soit révisée?
2. Si oui, cette revision doit-elle être partielle ou totale?
3. Dans la même affirmative, cette revision doit-elle être faite par une Constituante ou par le Grand Conseil?

Ces questions sont claires; le peuple pourra donc exprimer nettement sa volonté.

Lorsqu'en novembre dernier, MM. Seiler et consorts déposèrent, sur le bureau du Grand Conseil, leur motion tendant à la revision de la Constitution, on fut un peu sceptique sur le résultat de cette initiative. Mais le succès devait bientôt s'affirmer; les signatures demandant la revision affluèrent à ce point qu'au lieu de 6000 nécessaires, on en reçut plus de 10,000. Pendant ce temps, le Conseil d'Etat qui de prime abord semblait se soucier peu d'une revision, changea d'attitude et en fut dès lors le plus fervent protagoniste. Il se mit en contact avec le peuple qui lui dirait son sentiment sur l'opportunité de la revision de la Constitution; il convoqua les Conseils de district, composés de délégués des Conseils communaux, pour connaître leur sentiment à cet égard.

La consultation qui eut lieu en février portait sur les points suivants :

La revision de la Constitution est-elle opportune? Si oui, doit-elle être partielle ou totale? Dans l'un et l'autre cas, sur quels points doit-elle

porter? Nominations constitutionnelles. Introduction de l'initiative. Modifications aux articles concernant : 1. les incompatibilités; 2. l'organisation administrative; 3. l'organisation judiciaire. Introduction de dispositions touchant le développement économique du canton au point de vue agricole, industriel ou commercial, ainsi que sur toute autre question pouvant être soulevée à l'occasion de la revision.

Les réponses des Conseils de district donnèrent les résultats suivants :

Opportunité de la revision : 14 districts, soit l'unanimité.

Revision totale : 11 districts.

Revision partielle : 2 districts.

Un district s'est borné à voter l'opportunité.

Outre les points précisés dans le questionnaire du Conseil d'Etat quelques Conseils formulèrent un certain nombre d'autres desiderata plus ou moins réalisables, que le message du Conseil d'Etat qualifie néanmoins d'« idées généreuses, qui, pour la plupart, méritent de recueillir l'assentiment de tous ». Les voici :

Dans le domaine politique :

Réduction du nombre des députés; suppression des suppléants. Réduction des juges-instructeurs de 13 à 9. Nomination des présidents de commune tous les 4 ans. Réduction des cas d'incompatibilité. Extension des incompatibilités frappant les membres du Conseil d'Etat et des Conseils communaux aux membres du Grand Conseil. Suppression des tribunaux de police; attribution de leurs compétences aux préfets. Extension des incompatibilités frappant les préfets et les juges instructeurs. Introduction du vote obligatoire pour le referendum. Mesures contre les cabales, etc., etc.

Dans le domaine économique, trois ou quatre districts seulement ont émis des vœux, dont les

principaux sont : Dispositions favorisant le développement de l'agriculture et de l'industrie. Monopolisation des forces hydrauliques pour le produit en être appliqué à l'endiguement du Rhône et des rivières. Création d'écoles secondaires, d'écoles agricoles et professionnelles communales. Assurance obligatoire du bétail et contre l'incendie. Dispositions concernant le régime du Rhône et les forces hydrauliques. Instruction et éducation de l'enfance infirme et abandonnée, sourds-muets, aveugles et orphelins. Intervention de l'Etat pour les frais de traitement des aliénés et autres infirmes; participation de l'Etat à la création et à l'entretien d'un hôpital cantonal et d'infirmier de district, etc., etc.

En possession de la consultation des Conseils de district, le Conseil d'Etat, éclairé sur les vœux de la population, émit à son tour ses conclusions de la manière suivante :

1. Nous nous prononçons affirmativement sur la question de l'opportunité de la revision.
  2. Nous estimons que cette revision doit être totale.
  3. Le referendum obligatoire doit être introduit en matière législative.
  4. L'initiative constitutionnelle doit être étendue.
  5. Le referendum financier, prévu par les articles 15, 16 et 17 de la Constitution actuelle, doit être maintenu.
  6. Il n'y a pas lieu d'apporter des changements au mode actuel de nomination des membres du Conseil d'Etat et des députés au Conseil des Etats.
- Telles sont les conclusions du Conseil d'Etat, qui lui ont été dictées, dit-il, « uniquement par le souci de l'intérêt supérieur du pays et le désir de répondre aux vœux légitimes des populations ».

Quand donc Fribourg suivra l'exemple du Va-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 31

## Diane la Pâle

Par Jules MARY

C'était là, dans les roches perdues de l'Incudine, sous la voûte infinie du ciel où apparaissent, comme des hirondelles, les éperviers et les aigles, c'était là, vivant d'une pauvre vie contemplative, et pourtant fière, que Cœcilia Bartoli avait sa mesure.

C'était là qu'était né Jean, ce fils tant chéri, c'était là que, malgré les duretés de l'existence, malgré la misère, malgré l'âpre bise des automnes, malgré les étouffants soleils de l'été, Cœcilia avait été heureuse.

Heureuse dans sa cabane de pierres sèches, sous la toiture de planches reconvertes de quartiers de roches afin de mieux résister aux tempêtes s'abattant de tous les points de l'horizon, heureuse auprès de l'âtre enfumant la pièce, sur son lit de fenilles de hêtre où, dure à la peine, elle avait mis son fils au monde.

Autour d'elle, pourtant, quel dénûment! Les sièges étaient faits de troncs de pins à peine équarris; les murs

étaient nus, délabrés, lamentables; on y grelottait la fièvre, on y grelottait le froid.

Partout, les ustensiles servant à la cuisine du lait et à la fabrication des fromages.

Et au milieu de la cabane un arbre mort auquel étaient accrochés différents objets.

La famille avait vécu là, ainsi que vivent les bergers nomades, ainsi que vivent les Corses pauvres, qui habitent la montagne, de laitage, de potenta, de pain de seigle ou d'orge séché au four et détremé dans l'eau au fur et à mesure des besoins, des châtaignes et des gâteaux de farine de châtaignes.

L'hiver, les bergers quittaient l'Incudine et allaient avec leurs troupeaux passer la mauvaise saison dans les vallées insalubres qui avoisinaient la mer.

C'était là, dans ces roches, en face de l'infini, que la famille Bartoli vivait.

A Zicavo, vivait la famille Christiani.

Les Christiani et les Bartoli étaient un peu parents.

Les Christiani, sans être riches, possédaient quelque bien, quelques vignes.

Cela les faisait vivre.

Un événement avait rapproché les deux familles et avait étroitement lié leur existence.

Bartoli et Christiani, tous les deux du même âge, faisaient leur service militaire dans le même régiment de chasseurs d'Afrique, en garnison en Algérie.

populaires  
ayer-le-Lac  
Ville

ctes et 1 épiloge  
es Marmier.  
4, 7, 8, 11 août 1904.  
1, 3, 2.  
partir du 10 juillet. S'a-  
sont en vente au Casino,  
(H2415F)[609]

permettent à la ménagère  
la préparation d'une cuisine  
savoureuse et bon marché.  
Des dégustations comparatives  
la convaincront que  
Par conséquent, je les re-

ur-de-Trême.

SANG  
areille Model

macie Centrale de Genève  
le plus agréable remède contre  
ons, Dartsres,

ment du sang, maux  
profuses, démangeai-  
e, rhumatismes, etc. —  
monde entier. Des milliers  
attestations reconnaissantes

able à prendre.  
fr.; 1/2 lit., 5 fr.; 1 lit., 8 fr.  
s cure complète).

pressionnement :

AREILLE MODEL

marque de fabrique.

AVIN, pharmacien,

BULLE [349]

[566]

es  
X Mordean, Ballaigues  
coupe garantie

ches de faux

ffings

erres à aiguiser

nce agricole

BARRAS, BULLE

louer :

ment, rue de Vevey.

Jules PASQUIER, ferblan-

[514]

UBLES

Le soussigné tient toujours

à la disposition de l'honorable

public un beau choix de

meubles en tous genres

et à des prix très réduits.

Travail garanti.

G. Freiburghaus

ébéniste

Café des Chemins de fer

BULLE

ES FILLES

e continuellement des

mes filles

ique de chocolat

[750]

dès le commencement.

demande

estique de 18 à 25 ans,

A. OVERNEY, café des

Travers. (H2F)[585]

e à vendre

e, emplacement, ainsi  
piaux outils.

M. ETTER, charbon, à  
(H299B)[601]

ASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS



lais ? Notre Constitution, bien vieillotte, demande aussi à être remaniée. Il est même des points qui ne peuvent souffrir un plus long retard.

## CONFÉDÉRATION SUISSE

### CHAMBRES FÉDÉRALES

M. le conseiller fédéral Brenner a fait, à propos des congrégations en Suisse, au Conseil national une déclaration que tous les journaux suisses enregistrent avec satisfaction :

Voici, d'après la *Gazette de Lausanne*, le passage le plus saillant du discours de M. Brenner :

« Nous nous sommes, a dit M. Brenner, trouvés en présence de trente-quatre tentatives d'établissement en Suisse. Il n'est pas exact que le Conseil fédéral ait agi sur des délations. Le plus souvent les congrégations se sont dénoncées elles-mêmes par la prétention insoutenable d'introduire leur mobilier en franchise de douane et par l'emploi qu'elles ont fait dans ce but de tierces personnes interposées. Quand un personnage quelconque, venant de France, nous demandait l'exonération des droits pour une soixantaine de lits, en déclarant que ce mobilier était à son usage, l'administration avait le droit de trouver que c'était beaucoup de lits pour un seul homme et le devoir de s'enquérir. Il a instruit ces enquêtes par l'intermédiaire des gouvernements des cantons et de leurs agents et s'est déterminé, dans chaque cas particulier, suivant les faits de la cause. Quand il a dû leur interdire le séjour en Suisse, il a laissé aux congréganistes le temps nécessaire pour prendre d'autres arrangements.

Les cantons — comme c'était leur devoir — ont répondu aux questions qui leur étaient posées et ont exécuté les décisions fédérales. Un seul a fait la sourde oreille, malgré plusieurs recharges. Nous venons de lui adresser une dernière sommation. Si nous n'obtenons pas les informations que nous sommes en droit d'exiger, nous prendrons des mesures pour nous les procurer d'autre façon ; ces mesures pourraient avoir des conséquences plus graves que ce gouvernement cantonal ne se l'imagine. »

Ainsi parla M. Brenner.

Il y avait des députés fribourgeois dans la salle, mais comme M. Python siège au Conseil des Etats, aucun d'eux n'a rien dit. Quand la gestion sera discutée dans le conseil des représentants des cantons, M. Python donnera sans doute les motifs du mutisme de son gouvernement devant les injonctions fédérales. Il aura quelque peine à le justifier. On remarquera que ses collègues de la droite se sont d'ores et déjà désolidarisés, en reconnaissant expressément au Conseil fédéral le droit de s'enquérir.

— Je te le jure...

— Alors je puis mourir tranquille...

Et il trépassa, en effet, dans la nuit, au moment où pour récompenser le soldat de sa bravoure et de son abnégation, le général venait de remettre, entre ses mains défaillantes, la croix de la Légion d'honneur.

Il passa, les yeux fixés sur cette croix, ébloui, charmé.

Et il n'en détacha les yeux qu'au moment du hoquet final, pour les reporter sur Christiani et bégayer :

— Souviens-toi !

— Je l'ai juré !...

Il mourut tranquille, il mourut heureux.

Christiani revint à Zicavo quelques mois après et son premier soin fut de s'enquérir de Cœcilia.

Elle avait pris, pour ne plus jamais le quitter, le grand manteau sombre de la veuve.

Christiani la trouva dans sa mansure, parlant à Jean, assis sur un escabeau auprès d'elle, des vertus de son père, de sa fierté, de sa bravoure, de sa simplicité et de sa bonté.

— Femme, lui dit Christiani, c'est à cause de moi que Bartoli est mort.

— Il est mort en faisant son devoir. Que la volonté de Dieu soit bénie !

Et elle se signa,

— Asséyez-vous, Christiani, je ne puis vous en vouloir.

## Attentat contre le ministre de Russie à Berne.

Une vive émotion s'est emparée vendredi après midi de la population de Berne lorsque se répandit la nouvelle d'un attentat commis sur le ministre de Russie. Au premier moment on crut à un attentat anarchiste, mais il résulta bientôt des renseignements complémentaires que toute idée de ce genre devait être écartée. L'auteur de l'attentat n'est du reste pas inconnu pour les habitants du quartier de la gare où il se tenait ordinairement.

L'auteur de l'attentat s'appelle, de son vrai nom, Jan Inicki. Arrivé à Berne en septembre dernier, il prenait sa pension à la rue des Spectacles 35, et passait son existence entre de longues promenades et des stations dans deux ou trois cafés où il avait fait quelques connaissances. Grand, la moustache poivre et sel, relevée avec crânerie, la démarche ferme, la tenue élégante — complet gris et fleur à la boutonnière — il réalisait un type militaire assez caractérisé.

M. de Jadowky ministre de Russie, se trouvait au carrefour de la rue Fédérale et de la Schwangengasse, presque en face du Bernerhof, lorsqu'il fut brusquement accosté par Inicki qui, après de vifs reproches, braqua un revolver sur lui et fit feu, avant que le ministre pût se rendre compte des intentions de son interlocuteur. La balle atteignit le ministre à la tête, près de la tempe et, après avoir effleuré la boîte crânienne, pénétra dans la nuque. Le blessé tomba, puis se releva aussitôt, se dirigeant seul, la tête en sang, vers le Bernerhof, où il a son domicile.

Le coup fait, le meurtrier prit la fuite. Mais un passant avait vu la scène ; il se précipita à la poursuite de l'assassin, qu'il réussit à rejoindre et à livrer à la police. Pendant que le prisonnier subissait le premier interrogatoire, M. de Jadowky recevait, au Bernerhof, les soins de M. le Dr Kocher, appelé en toute hâte.

Là, deux médecins, MM. Kocher et Stoos, arrivés en hâte, examinèrent la plaie de la tempe — la seule dangereuse — et M. Kocher décida de procéder aussitôt à l'extraction de la balle. L'opération fut relativement facile : le projectile n'avait pénétré que légèrement. A six heures, le blessé paraissait hors de danger : il ne s'était pas déclaré de fièvre.

### Les antécédents de l'assassin.

Le *Bund* s'était occupé, il y a quelque temps, des démêlés d'Inicki avec le gouvernement russe. Voici le *curriculum vitae* qu'il donnait alors de son client :

M. Inicki est né à Philippopoli. Son père, un émigré polonais de race noble, lui fit faire des études d'ingénieur. Il fit, à titre volontaire, la cam-

Christiani ôta son pelone, le manteau de poils de chèvre qui de la tête aux pieds l'enveloppait.

Il tendit ses pieds au feu.

Puis, faisant signe à Jean :

— Ecoute, enfant, les dernières paroles de celui qui fut ton père et auquel je souhaite que tu ressembles.

Christiani raconta alors ce qu'avait demandé le mourant, ce qu'il avait juré, lui, Christiani.

Cœcilia pleurait, Jean pleurait aussi, en écoutant.

Et la mère et le fils regardaient, de leurs yeux bronillés de grosses larmes, la croix d'honneur au mur, dans un coin de la chambre.

— Je suis venu pour tenir ma parole.

— Que voulez-vous faire, Christiani ?

— J'ai promis que vous n'auriez plus trop froid l'hiver, ni trop chaud l'été, j'ai promis qu'aussi longtemps que je vivrais vous n'auriez plus faim... Venez avec moi... Je ne suis pas riche, mais ma maison est plus confortable que la vôtre, vous trouverez à travailler auprès de moi... Vous serez pour moi comme une sœur... Je traiterai Jean comme mon fils.

Cœcilia considérait d'un œil vague et distraite le feu qui pétillait dans l'âtre.

Elle ne répondit pas tout de suite.

Elle hésitait, regardant alternativement Christiani et l'enfant.

(A suivre.)

pagne contre la Turquie, avec le grade de premier-lieutenant. Peu après la guerre, il quitta le service pour se vouer à sa carrière d'ingénieur.

En 1885, il créa, pour le compte de trois hauts fonctionnaires de Kiew, une fabrique de labradorite. Il signa avec ces personnages une convention valable jusqu'en 1888, lui assurant, outre un traitement fixe de cent vingt-cinq roubles par mois, 10 % du bénéfice net.

A fin décembre 1886, la part de bénéfice lui revenant se montait à 33,984 roubles. C'est alors que la Compagnie essaya d'obtenir de lui la renonciation à son contrat moyennant 6000 roubles versés une fois pour toutes. M. Inicki se refusa à cette transaction. Ce refus fut le point de départ d'une série de persécutions inouïes.

Successivement, il reçut l'ordre de quitter la Russie dans les vingt-quatre heures ; son domicile fut violé en son absence et tous les documents qu'il possédait sur son entreprise lui furent enlevés ; la police brutalisa une parente âgée qui tentait de s'opposer à son action ; on vendit sa maison à un prix dérisoire ; une demande de sauf-conduit qu'il adressa à l'autorité russe, afin de pouvoir se rendre à Kiew pour y liquider ses affaires, lui fut refusée sans indication de motif.

Ayant violé l'interdiction de séjour en 1888, pour porter lui-même sa plainte au czar, il fut arrêté, jeté en prison, puis reconduit à la frontière.

Il obtint plus tard un passeport, mais à peine en Russie, il fut de nouveau arrêté sous l'inculpation d'avoir assassiné le général Drenteln, mort le mois précédent.

Il passa quarante mois au secret, et on ne le relâcha que dépouillé de toutes les valeurs qu'il avait prises avec lui, soit environ 10,000 roubles.

Le Conseil fédéral s'est aussitôt réuni en séance extraordinaire pour s'occuper des mesures à prendre. Il a décidé d'ouvrir une enquête pénale fédérale et a chargé le président de la Confédération, M. le conseiller fédéral Comtesse, de s'informer personnellement de l'état du malade. Enfin des télégrammes de regret et de sympathie ont été adressés à la famille du ministre et au ministère des affaires étrangères de Russie. C'est tout ce que l'on pouvait faire pour le moment et cela suffit.

L'enquête établira quels ont été les véritables motifs du crime. Elle nous dira, espérons-le, s'il y a des responsabilités à rechercher.

*Le nouveau ministre à Berlin.* — Le Conseil fédéral annonce officiellement que M. Arthur de Claparède, ministre de Suisse à Vienne, est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Berlin et auprès du royaume de Bavière.

*Les juges fédéraux.* — Le Conseil fédéral soumet aux Chambres un projet de loi portant de 16 à 19 le nombre des juges fédéraux.

Chacune des trois sections du Tribunal fédéral serait augmentée d'un membre.

Il est probable que le Conseil fédéral demandera l'urgence et que le projet sera discuté dans la session actuelle, de façon à ce que, le délai référendaire expiré, les Chambres puissent élire en décembre les nouveaux juges.

## ETRANGER

### La guerre.

*Un grand combat naval.* — Le bruit court qu'une grande bataille navale aurait eu lieu devant Port-Arthur. Deux grands navires de guerre russes et deux grands navires japonais auraient coulé.

A 11 heures du soir, dimanche, on ne possédait aucune confirmation officielle de la nouvelle.

D'après des « on-dit », ce seraient le *Borodino* et le *Retvisan* qui auraient sombré. Quatre vaisseaux japonais seraient détruits.

*Audacieuse*  
Skrydlof télégraphique  
vers Port-Arthur.  
Arrivé à 30 milles  
brouillard et  
torpilleurs et  
attaquèrent v  
firent subir q  
dirent au feu  
vire de Port-A  
de l'amiral Sh  
elle arriva le  
Le bruit co  
cuirassés, outr  
— On anno  
taillons d'avan  
9, à 40 km. au  
japonais ont  
mais lorsqu'ils  
sition, les Rus

*CANTON*  
**Incendie**  
sur le pâturage  
été complètement  
mardi, vers 10  
Le bétail q  
mais non sans  
Le feu s'est  
suppose que  
l'auront comm  
vieux et mena  
Il était la p  
dit du Battoir.  
**Noyée.** —  
Prez vers Siv  
été trouvée no  
On croit qu'elle  
vant de l'eau.

*G I*  
**Institut**  
rapport admin  
pital du distric  
lard et du Fon  
relevons que l  
s'élevait au 31  
en augmentation  
cédent.  
L'établissement  
des donnant 10  
de la journée  
fr. 1. 36 et con  
penses de méde  
le service médi  
Le prix de p  
pour les malad  
consorté ; à fr.  
tres communes  
Particuliers. Ce  
pension, méde  
d'opérations ch  
perçu une taxe  
L'Institut I  
fr. 123.587,92.  
tissement des a  
leurs totalement  
Sous les ausp  
une enquête a  
nombre des org  
donnés dans no  
nombre de 350  
Gruyère posséd  
un fonds de fr.  
à fr. 10,051,65.  
**Concert.** —  
amateurs de b  
Fribourg, ce joy



e, avec le grade de pre-  
rès la guerre, il quitta le  
sa carrière d'ingénieur.  
le compte de trois hauts  
une fabrique de labrado-  
ronnages une convention  
i assurant, outre un trai-  
t-cinq roubles par mois,

a part de bénéfice lui re-  
984 roubles. C'est alors  
d'obtenir de lui la re-  
moyennant 6000 roubles  
es. M. Inicki se refusa à  
is fut le point de départ  
is inouïes.

at l'ordre de quitter la  
tre heures; son domicile  
et tous les documents  
treprise lui furent enle-  
ne parente âgée qui ten-  
tion; on vendit sa mai-  
; une demande de sauf  
l'autorité russe, afin de  
pour y liquider ses affai-  
dication de motif.  
on de séjour en 1888,  
plainte au czar, il fut ar-  
reconduit à la frontière.  
passoport, mais à peine  
au arrêté sous l'inculpa-  
général Drenteln, mort le

au secret, et on ne le  
toutes les valeurs qu'il  
environ 10,000 roubles.

aussitôt réuni en séance  
per des mesures à pren-  
ne enquête pénale fédé-  
nt de la Confédération,  
Comtesse, de s'informer  
du malade. Enfin des  
de sympathie ont été  
ministre et au ministère  
e Russie. C'est tout ce  
le moment et cela suffit.  
s ont été les véritables  
dira, espérons-le, s'il y  
chercher.

Berlin. — Le Conseil  
ent que M. Arthur de  
se à Vienne, est nommé  
ministre plénipotentiaire  
ume de Bavière.

Le Conseil fédéral sou-  
et de loi portant de 16  
déraux.

ns du Tribunal fédéral  
bre.

Conseil fédéral demandera  
era discuté dans la ses-  
que, le délai référen-  
puissent élire en dé-

GER

erre.

— Le bruit court  
rale aurait eu lieu de-  
nds navires de guerre  
res japonais auraient

anche, on ne possédait  
e de la nouvelle.

seraient le *Borodino*  
ombré. Quatre vais-  
uits.

**Audacieuse sortie de Skrydlof.** — L'amiral Skrydlof télégraphie qu'il s'est dirigé le 7 juin vers Port-Arthur, avec l'escadre de Vladivostok. Arrivé à 30 milles de la place, il s'enfonça dans le brouillard et se trouva en présence de plusieurs torpilleurs et de deux cuirassés japonais. Ceux-ci attaquèrent vigoureusement la flotte russe et lui firent subir quelques avaries. Les Russes répondirent au feu des Japonais, mais comme aucun navire de Port-Arthur ne faisait apparition, l'escadre de l'amiral Skrydlof retourna à Vladivostok, où elle arriva le 10 juin, au matin.

Le bruit court que l'amiral avait avec lui des cuirassés, outre ses croiseurs.

— On annonce de St-Petersbourg que deux bataillons d'avant garde japonais ont été anéantis le 9, à 40 km. au sud-est de Haïtcheng. Des renforts japonais ont tenté de tourner la position russe, mais lorsqu'ils arrivèrent sur le flanc de cette position, les Russes avaient disparu.

### CANTON DE FRIBOURG

**Incendie.** — Le chalet des Morgetzons, situé sur le pâturage de ce nom, territoire de Châtel, a été complètement incendié dans la matinée de mardi, vers 10 1/2 heures.

Le bétail qui s'y trouvait enfermé en est sorti, mais non sans peine.

Le feu s'est déclaré au haut de la cheminée. On suppose que des étincelles échappées du foyer l'auront communiqué aux bardeaux. Ce chalet était vieux et menaçait ruine.

Il était la propriété de l'hoirie d'Irénée Villard, dit du Battoir, à Châtel-Saint-Denis.

**Noyée.** — Mercredi 8 juin, dans la soirée, à Prez vers Siviriez, une fillette d'environ 2 ans a été trouvée noyée dans le bassin d'une fontaine. On croit qu'elle est tombée dans le bassin en buvant de l'eau.

### GRUYÈRE

**Institutions de bienfaisance.** — Le rapport administratif de l'exercice 1903 de l'Hôpital du district de la Gruyère, de l'Institut Duvillard et du Fonds Sallin vient de paraître. Nous y relevons que le capital de l'Hôpital de district s'élevait au 31 décembre 1903 à fr. 233,741, 06, en augmentation de fr. 1892, 13 sur le solde précédent.

L'établissement a reçu dans l'année 391 malades donnant 16,494 journées de malades. Le prix de la journée de malade revient à l'hôpital à fr. 1. 36 et comprend les frais d'affouage, les dépenses de ménage, le traitement du personnel et le service médical.

Le prix de pension, par jour, se monte à fr. 1. — pour les malades placés par les communes de la consorité; à fr. 1.50 pour ceux placés par les autres communes et à fr. 1.50 et fr. 2. — pour les particuliers. Ces prix comprennent tous les soins, pension, médicaments, médecins. Pour les cas d'opérations chirurgicales extraordinaires, il est perçu une taxe opératoire supplémentaire.

L'Institut Duvillard possède un capital de fr. 123,587,92. L'exercice 1903 a supporté l'amortissement des actions de la société l'Avenir, valeurs totalement perdues.

Sous les auspices de la Direction de l'Intérieur, une enquête a été faite aux fins de connaître le nombre des orphelins assistés et des enfants abandonnés dans notre district. Les assistés sont au nombre de 350 dont 196 garçons et 154 filles. La Gruyère possède 6 établissements charitables, avec un fonds de fr. 86,803,78. Le Fonds Sallin s'élève à fr. 10,051,65.

**Concert.** — Une heureuse aubaine pour les amateurs de bonne musique! La *Farfalla*, de Fribourg, ce joyeux essaim de mandolinistes, vio-

lonistes, flûtistes, etc, viendra donner, samedi soir à l'Hôtel de Ville de Bulle, un de ces concerts exquis, qui ont fait à cette société une si légitime renommée. L'utilité de causer du programme qui sera, cela va sans dire, des plus attrayants.

La *Farfalla* n'est du reste pas inconnue du public bullois qui a déjà eu l'occasion de l'applaudir plus d'une fois. Rappelons aussi qu'elle a droit à notre sympathie pour la philanthropie qu'elle pratique après chacun de ses concerts et pour ce motif aussi réservons lui nos faveurs.

**En course.** — De toutes parts, les sociétés philharmoniques se mettent en voyage. Courses pleines d'agrément et de cette saine joie que l'on éprouve à parcourir la belle nature, à s'enivrer d'air pur, du parfum des fleurs, du grand soleil. C'est ainsi que nous avons vu, dimanche, les sociétés de musique et de chant de Châtel-St-Denis défilé dans les rues de Bulle aux accents d'une marche entraînante. Elle avait fort bon air la petite colonne châteloise et le pittoresque costume des armaillis avait une note gaie par cette claire matinée de juin. Les deux sociétés ont continué leur route vers la Haute-Gruyère, avec halte à Grandvillard pour banqueter; le retour s'est effectué par Jaman-Montreux. La pluie de l'après-midi aura malheureusement gâté cette fin de course.

Ce sera, dimanche prochain, le tour de la *Chorale* de Bulle de se mettre en route. C'est à Moudon qu'elle se rend où elle participera à un concert d'arrondissement de sociétés de chant.

Puis viendra le tour, dimanche 29 courant, de l'*Espérance*, société de chant liturgique. Celle-ci ira goûter les charmes et les plaisirs d'une traversée du beau Léman et d'une visite à Genève.

Aujourd'hui mardi, un train spécial a débarqué à Bulle environ 300 élèves des écoles primaires de Morges. Cette jeunesse va visiter les intéressantes localités de Broc et Gruyères.

**Chorale.** — Les membres passifs et amis de la Société qui désirent prendre part à la course du dimanche 19 juin, à Moudon, sont priés de s'inscrire, d'ici au jeudi 16 courant, auprès du président de la Chorale, Léon Blanc, négociant.

**Secours mutuels.** — Ainsi que nous l'avons annoncé, la colonie fribourgeoise à Genève, possède une Société de secours mutuels intitulée *Le Moléson*, qui compte 70 membres et a un avoir de 3503 fr. 76 cent. Fondée en 1879, cette association mutuelle a célébré, dimanche 5 juin, son 25<sup>me</sup> anniversaire.

Elle avait invité à cette fête, les Sociétés fribourgeoises de Secours mutuels de notre canton et des cantons de Vaud, Neuchâtel et Valais, à venir fraterniser et resserrer les liens d'amitié qui unissent les mutualistes fribourgeois.

Un cortège, précédé de la musique la Lyre Eaux-Vivienne, d'une dizaine de bannières de Sociétés et d'une centaine de participants, s'est rendu à la Halle de l'Ecole de la gare, décorée pour la circonstance et où avait été organisé un banquet.

L'accueil le plus chaleureux était réservé aux invités.

Au dessert, de nombreux discours furent prononcés, entre autres par M. Lombard, président de la Société *Le Moléson*, qui a souhaité une cordiale bienvenue; M. Correvon, président de la Fédération de la Suisse romande; M. Théraulaz, conseiller d'Etat de Fribourg; M. Lecoite, député à Genève; M. Léon Pasquier, au nom de la Société de secours mutuels de la Gruyère; M. Arthur Galley, au nom des mutualistes de la ville de Fribourg; M. Lambert, président de la Société fribourgeoise de Neuchâtel; M. Placide Magnin, de la Société *Le Moléson*; M. Paul Pictet, publiciste à Genève; M. Philippe Clément, président de la Société de la Glâne; un délégué du Valais, etc.

En souvenir de son 25<sup>me</sup> anniversaire, la Société

*Le Moléson* a reçu plusieurs coupes de la part des Sociétés sœurs.

Ce fut une charmante fête de la mutualité fribourgeoise.

### ÉTAT CIVIL DE BULLE

Mois de mai 1904.

#### Naissances :

Barras, Laure-Océile fille d'Emile, contrôleur-subst., de Châtel-s.-Montsalvens. — Joliet, Rose Marie-Ursule, fille de Firmin, cocher, de Vanluz et Montbovon. — Castella, Bertha-Léa, fille d'Urbain, charpentier, de Gruyères et Fribourg. — Barbey, Emma-Martine, fille de Calixte, journalier, de Porsel. — Bosson, N.N. (féminin), fille de Charles, épicière, de Riaz. — Poletti, Pierre, fils de Jean, menuisier, d'Inverio inférieure (Novare, Italie). — Cottier, Annette-Yvonne, fille de Ferdinand, employé postal, de Bellegarde. — Sottas, Eugène-Jules, fils de Joseph, boucher, de Gumefens. — Sandan, Raymond, fils de Lucien, inspecteur d'abattoir, de Châtel-St-Denis. — Rime, Emile, fils de Julien, fromager, de Charmey. — Messerly, Isidore-Marius-Jules, fils de Charles, boulanger, de Seftigen (Berne). — Remy, Georges-Auguste, fils de Louis, boulanger, de Charmey. — Pasquier, N.N. (féminin), fille de François, journalier, de Bulle. — Total 13, en 1903 13.

#### Décès :

Moscatelli, Ida, fille de Louis, négociant, de Mulazzo (Italie), 9 1/2 mois. — Gotschmann, Firmin-Etienne, serrurier, d'Ueberstorf, 35 ans. — Bosson N.N. (féminin) fille de Charles, épicière, de Riaz. — Barras, Jean-Valentin-Jacques, scienc., de Châtel-s.-Montsalvens, 66 ans. — Sandan, Marie-Colette, née Moret, femme d'Alphonse, agriculteur, de Vuadens, 43 ans. — Wæber, Pierre-Eugène-Martin, hôtelier, de Tavel et Guin, 61 ans. — Total 8, en 1903, 8.

#### Mariages :

Michel, Pierre-Joseph, de Bulle, et Chassot, Marie-Antonie, d'Estavayer-le-Lac et Bussy. — Python, Jean-Julien, agriculteur, d'Arconciel, et Rossier, Marie-Anne, cuisinière, de Lovens. — Gremaud, Jules Joseph, agriculteur, de Bulle et Echarlens, et Tercier, Maria-Philomène, de Vuadens. — Folghera, Charles-Honoré-Edouard, entrepreneur, de Bulle, et Monra, Anna-Mathilde, de Grandvillard. — Hänni, Paul-Frédéric, ferblantier, de Strättlingen (Berne), et Zugg, Rosine, de Trub (Berne). — Bader, Adolphe, vannier, de Holderbank (Soleure), et Bütscher, Marguerite, de Ruschegg (Berne). — Total 6, en 1903 6.

#### ÉNERGIE STAGNANTE.

« J'ai vécu assez longtemps », disait un éminent auteur, « pour savoir que le secret du bonheur consiste à ne jamais laisser croupir son énergie. »

Or, que nous le voulions ou non, il y a bien des choses que nous ne saurions empêcher. Celui qui ne peut trouver aucune place pour ses aliments, est obligé de « se laisser » avoir faim. Et comme l'énergie est le résultat de quelque chose, lorsque ce quelque chose manque, « l'énergie » est stagnante; et il en sera ainsi jusqu'à la fin du monde.

Le 17 juillet 1903, M. Jean Daniel Coigny, de Carrouge, par Mezières, canton de Vaud, adressait une lettre à M. Oscar Fanyau, le pharmacien bien connu, de Lille (France) où il est le propriétaire de la Tisane américaine des Shakers, remède le mieux connu et certainement de beaucoup le plus estimé contre les affections des voies digestives. C'est une bien petite histoire que celle que M. Coigny a à raconter, mais elle a sa morale pour un grand nombre de personnes. Voici ce qu'il dit : « Pendant plusieurs années j'ai constamment et fortement souffert à cause de mon incapacité à digérer mes aliments. Bien que mon appétit fût très faible, et que ce que je prenais suffit à peine à entretenir l'existence, mes organes digestifs ne pouvaient supporter ce faible effort, et souvent il me fallait rendre ce que j'avais mangé. Mes nuits étaient très agitées, et pendant longtemps je ne sus ce que c'était qu'un profond sommeil. Dans de telles circonstances il m'était impossible de ne pas devenir de plus en plus faible. Ce qui m'inquiétait le plus, c'était de ne pouvoir découvrir un remède qui fût à même de me soulager à un degré quelconque. Mais mes souffrances tiraient à leur fin quand j'entendis parler de la Tisane américaine des Shakers — remède qui, selon moi, n'a pas son égal pour guérir les maux provenant de l'indigestion, et que l'on peut se procurer dans toutes les pharmacies en Suisse, au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dès que j'eus commencé à en prendre, mon état de santé s'améliora et en continuant l'usage de cette préparation j'eus bientôt recouvré l'excellente santé dont je jouis à présent. »

L'énergie se compose de la santé du corps, et de celle de l'esprit, ou plutôt elle en est le résultat. Quiconque est radicalement malade est incapable d'un effort continu; et le moindre effort est contrebalancé par la protestation de dame Nature, au grand détriment de la personne qui cherche à faire cet effort.



**UNION OUVRIÈRE  
DE LA GRUYÈRE  
Bulle.**

**Assemblée mensuelle**  
dimanche 19 juin.

TRACTANDA :  
Ceux prévus aux statuts.  
[622] LE COMITÉ.

**ON DEMANDE**  
un *ouvrier-sieur*, chez M. MURITH  
François, aux Granges, près Bulle. [624]

**VACHERS**  
pour la France, entrée 18 et 24 juin et non  
de suite. (Hc6324X)[623]  
S'adresser Agence agricole suisse, rue des  
Pâquis, Genève.

**A louer :**  
*chambre meublée* indépendante, au  
premier étage, pour personnes tranquilles.  
S'adresser au bureau du journal. [621]

**On demande**  
de suite une *jeune fille* de toute confiance  
pour aider à un ménage sans enfants.  
S'adresser à Mme BELORA, Transvaal,  
Epagny. [620]

**La personne** [617]  
qui aurait trouvé une *pélerine* drap offi-  
cier, doublée en cadrié, est priée de la por-  
ter au bureau du journal contre récompense.

**On demande**  
de suite un bon *ouvrier-cordonnier*.  
S'adresser à M. Sudan, cordonnier, à  
Broc. [626]

**On demande**  
un *jeune berger* pour les soins de  
4 vaches et entre temps travailler au jardin.  
S'adresser chez M. Abrezol, jardinier,  
Ch. de Champel, 11, Genève. [Hc6231X][618]

**On demande à louer**  
dès maintenant ou plus tard, près passage  
du train électrique Albenve-Bulle-Châte-  
St-Denis, *logement* indépendant et tran-  
quille de 2 à 3 chambres, dépendances, bal-  
con au soleil. — Offres tout de suite à E. D. N.,  
poste restante, Vauroz. [619]

**A VENDRE**  
au centre du village d'Echarlens, une  
*jolie maison* en bois, comprenant habi-  
tation, grange et écurie, avec jardin et un  
petit terrain. [603]  
S'adresser à Mme Vve Véronique GRE-  
MAUD, chez M. Enderli, boulanger, Broc.

**A VENDRE**  
L'entreprise *Boyau & Cie* offre à  
vente les *débris de leur forêt du*  
*bois des Chenaux* sur Montbovon au  
plus offrant. S'adresser à G. MAILLEFER  
à Montbovon. [607]

**A vendre :**  
pour cause de départ, un *potager* à qua-  
tre trous, four et bouillotte, en bon état.  
S'adresser au bureau du journal. [611]

**IMPRIMERIE  
DE  
„LA GRUYÈRE“**  
**Factures,**  
**ENVELOPPES COMMERCIALES**  
avec raison sociale imprimée.  
**Timbres en caoutchouc.**  
**PAPIER A LETTRES**  
**Carnets de laiterie, etc.**  
*Choix de Cartes de visite*

**\* BULLE \***

Grande salle de l'HOTEL-DE-VILLE

Samedi 18 juin 1904  
à 8 1/2 heures du soir

**CONCERT**

donné par le *Club Mandoliniste*

LA FARFALLA DE FRIBOURG

avec le bienveillant concours de M. Charles Delgouffre, pianiste.  
*Morceaux d'ensemble, soli de piano, violon, duo, chansonnettes.*  
Entrée : 1 fr. (H2482F)[625]

**Vins Rouges & Blancs**  
garantis naturels.  
Par 100 litres depuis fr. 32  
Par grandes quantités meilleur  
marché.

Chaque client peut déguster mes vins gratuite-  
ment dans mes caves.

Envoi franco sur demande des prix-courants et  
échantillons.

Fûts et bonbonnes de toutes les grandeurs à la  
disposition des clients.

Ne faisant pas voyager, le soussigné prie les clients de s'a-  
dresser directement à lui et se recommande.

Francisco Ribes, vins en gros, Bulle

propriétaire de vignes à San-Jaume,  
Province de Barcelone, Espagne. [394]

**Cycles et automobiles**  
Vente. Échange. [421]  
Location. Réparations. Leçons.  
**Jos. GREMAUD,**  
mécanicien, BULLE  
Route de Morlon.

Atelier avec force motrice. Outillage spécial. Installation moderne.  
*Transformation d'anciennes bicyclettes. Pose à bon  
compte de moyeux à roue-libre ou à deux vitesses.* Bien  
assorti dans toutes les pièces de rechange et accessoires divers. Représen-  
tant direct des marques distinguées : Peugeot, Adler, etc. Nou-  
veaux modèles de bicyclettes, fabrication sérieuse et garantie depuis  
**150 fr. Motocyclette** de dernière création, 3 chevaux de force, re-  
marquable par sa simplicité de conduite. Catalogues franco sur demande.

**Contre l'Anémie,** [68]  
**Faiblesse et**  
**Manque d'appétit**

essayez le véritable

**COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ**

(Marque des 2 palmiers.)

30 ANS DE SUCCÈS. 10 diplômes et 22 médailles.  
En vente dans toutes les pharmacies en flacons de fr. 2.50 et 5.

**Avis aux Faneurs !**  
**COMPTOIR VINICOLE**  
La Tour-de-Trême.

Vins rouges et blancs, garantis naturels, depuis 40 cent. le litre.  
Fûts et bonbonnes à disposition. **Auguste CORBOZ.**  
Se recommande :

**ALUMETTES-  
COURONNE** (H2397)

Fabrique Kanderbrück. [87]

**Grand match aux quilles**  
150 fr. de prix  
(15 à 20 prix)

Passes de 3 coups : 50 cent.  
Dimanches 5, 12 et 19 juin 1904  
à l'Hôtel de La Tine.

Invitation cordiale.  
Madame BOSSON.  
[576]

**Meubles**

Le soussig. tiendra toujours à la dispo-  
sition de l'honorable public un *beau choix*  
de meubles, en tous genres, à des  
prix très réduits. Solidité garantie.  
— Se recommande.  
[598] **I. PAGE, ébéniste**  
près l'Écu, Bulle.

**A vendre ou à louer**  
une *jolie maison neuve*, avec grand  
jardin, au centre du village de Gume-  
fens. — S'adresser à Alfred MUGNY,  
maréchal, Sorens. [550]

**A. Demierre,**

médecin-dentiste à BULLE,  
reçoit le matin de 9 h. à midi et l'après-  
midi de 2 à 5 h., le mercredi excepté. [93]

**Cabinet dentaire**

**H. DOUSSE**

Chirurgien-Dentiste  
**CONSULTATIONS**  
de 9 heures à 12 h. et de 2 h. à 5 h.  
à Romont : mardi, mercredi et vendredi;  
à Bulle : jeudi et samedi;  
à Châtel : le lundi (H?B)[463]

**Le dépôt**

des *râteaux, fourches et manches*  
de faux de notre fabrication est  
tenu, à Bulle, par l'Agence agri-  
cole Aug. Barras.  
Tornare frères, Charmey.  
Grandjean G., Morlon.  
Bussard C., Epagny. [577]

**A louer :**

pour le 15 juillet, un *appartement* de  
3 pièces, cuisine et dépendances.  
S'adresser à M. FOLGHERA, entrepre-  
neur, Bulle. [593]

**JEUNES FILLES**

On engage continuellement des  
**jeunes filles**  
à la Fabrique de chocolat  
de Broc. [760]  
Bon salaire dès le commencement.

**ON DEMANDE**

des *apprenties blanchisseuses-re-*  
S'adresser au bureau du journal. [605]  
*passuses.*

**On cherche  
à louer**

pour 2 mois un  
**chalet meublé**

de 5 à 6 chambres et cuisine.  
Attitude : 900 à 1200 mètres.  
Adressez les offres sous chiffres H2381F  
à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler  
Fribourg. [591]

**On demande**

de suite, pour un café de la ville, une *cul-*  
*sinière* sachant faire un bon ordinaire. [599]  
S'adresser au bureau du journal.

**Forge à vendre**

avec remise, emplacement, ainsi  
que les principaux outils.  
S'adresser à M. ETTER, charron, à  
Bulle. (H299B)[601]

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS



**ABONNÉ**  
Suisse...  
Ranger...  
payable...  
Prix du numé...  
Ou s'abonn...  
bureau

Jusqu'à p  
trouvé à red  
dans notre  
son approb  
cet emploi  
organisme. L  
probation, q  
et nos goût  
l'Etat, toujo  
un bénéfice  
Nous pos  
circulation d  
de chlorure  
200 gramme  
bonne qualit  
organes, mai  
quotidiennes  
ment incesse  
par l'aliment  
être contesté  
vantage que  
plus faciles à  
aliments cuit  
la raison : c'  
gestion en ex  
suc gastrique  
secs », qui ex  
et de suc gas  
les pommes d  
consommés q  
une raison an  
pour activer  
démontré que

**Dia**

— Puis elle  
— Non, pas  
mais... et je n'a  
le pleurer... J'a  
conduirai son tr  
autrefois, ainsi  
vrai sur les sor  
les rivages de la  
des moutons, air  
Et embrassan  
Christiani :  
— Quant à l  
éternelles... Pre  
heureux et je se  
troupeaux à des  
jusqu'à Zicavo p  
tient dans ma c  
c'est vous, Chri  
mènerez !